



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 39236

Texte de la question

M Jean Proveux demande à M le garde des sceaux, ministre de la justice, si le Gouvernement envisage la possibilité pour les justiciables de solliciter de l'Etat un remboursement de leurs frais dans le cas où ils ont été déclarés innocents à la suite d'une procédure judiciaire engagée par le ministère public.

Données clés

Auteur : [M. Proveux Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39236

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1617